

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/04

Le DOUZE avril de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT,

MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE

Absents : Mmes Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 5 avril 2024

Secrétaire de séance : Mme Anne-Claire CAMAIN

**Objet : Approbation de gestion 2023**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion :

1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statue sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion 2023 tel qu'il est présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 12 avril 2024.

Fait à Goyrans, le 12 avril 2024.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans

**Résultats budgétaires de l'exercice**

22200 - GOYRANS -

Exercice 2023

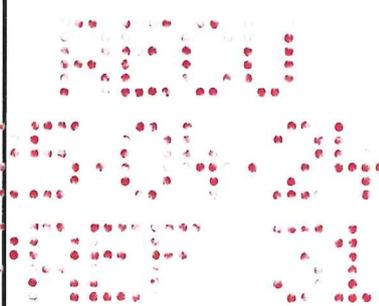
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 035 345,00	773 000,00	1 808 345,00
Titres de recette émis (b)	214 080,81	587 776,64	801 857,45
Réductions de titres (c)	1 920,00		1 920,00
Recettes nettes (d = b - c)	212 160,81	587 776,64	799 937,45
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 035 345,00	773 000,00	1 808 345,00
Mandats émis (f)	370 771,50	594 578,25	965 349,75
Annulations de mandats (g)	119 001,87	7 873,48	126 875,35
Dépenses nettes (h = f - g)	251 769,63	586 704,77	838 474,40
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	39 608,82	1 071,87	38 536,95
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

22200 - GOYRANS -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	396 431,72		-39 608,82		356 822,90
Fonctionnement	223 056,93		1 071,87		224 128,80
<b>TOTAL I</b>	<b>619 488,65</b>		<b>-38 536,95</b>		<b>580 951,70</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
22300-CCAS GOYRANS -					
Investissement	6 258,89		3 172,37		9 431,26
Fonctionnement	6 258,89		3 172,37		9 431,26
<b>Sous-Total</b>	<b>6 258,89</b>		<b>3 172,37</b>		<b>9 431,26</b>
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>625 747,54</b>		<b>-35 364,58</b>		<b>590 382,96</b>


  
 République Française